

FICHE DE POSTE AESH REFERENT
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
Année scolaire 2024-2025

| | |
|------------------------------|---|
| LOCALISATION | <p>Postes à pourvoir sur l'un des réseaux PIAL du département :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur SUD : Madrague, Vieux Port, Collines et Calanques • Secteur EST : Sainte Victoire, Garlaban, Etoile et Huveaune • Secteur OUEST : Camargue, Lubéron/Avignon, La Crau, Côte Bleue, La Nerthe et Salon |
| CADRE | <ul style="list-style-type: none"> • L'AESH référent(e) est un pair expérimenté des AESH qui réalise ses missions sous l'autorité hiérarchique du Conseiller Technique ASH auprès du Directeur Académique. • Le Service de l'Ecole Inclusive pilote les formations et les actions des AESH référents en fonction des besoins et problématiques de terrain. • L'AESH référent rassure, conseille et accompagne les AESH débutants, notamment en partageant ses outils et sa pratique professionnelle. Il intervient également auprès de ses pairs selon les besoins identifiés. |
| PROFIL ET PRE-REQUIS | <ul style="list-style-type: none"> • Une expérience professionnelle d'au moins trois ans, • Un suivi de formations (formation initiale et/ou continue), • Des états de service en cohérence avec la mission, <p>Une expérience professionnelle diversifiée d'accompagnement d'élèves en situation de handicap serait un plus.</p> |
| CONDITIONS D'EXERCICE | <p>L'AESH référent(e) sera amené(e) à se déplacer dans les établissements de son secteur d'intervention, à participer à des formations et à accompagner ses pairs en lien avec le Service de l'Ecole Inclusive.</p> <p>Contrat à temps partiel (83%) - quotité horaire de 32h se découpant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12h d'accompagnement élève(s) (idéalement 4 demi-journées) sur son PIAL d'origine • 20h de coordination et accompagnement (visites en classe pour l'accompagnement des AESH, rédaction des comptes rendus, coordination avec les acteurs du PIAL et le SEI, suivis des situations). <p>Un avenant au contrat en cours sera édité. Il sera accompagné d'une lettre de mission validant la mission pour l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>L'AESH référent(e) n'est pas en position hiérarchique vis-à-vis des AESH.</p> |
| INDEMNITE DE FONCTION | <p>Selon le décret n°2020-1287 du 23 octobre 2020 et arrêté du 23 octobre 2020, l'AESH référent perçoit une indemnité de fonctions de 660 euros bruts annuels.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>MISSIONS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une aide professionnelle et technique relative aux missions des AESH mentionnées dans la circulaire n°2017-84 du 3 mai 2017; contribuer, lorsque nécessaire, à la compréhension de situations. • Accompagner de manière ponctuelle ou suivie les AESH nouvellement nommés. • Soutenir les AESH en difficulté à la demande du Service de l’Ecole Inclusive. • Contribuer à l’élaboration, partager et diffuser les outils institutionnels et les bonnes pratiques professionnelles affinant la culture PIAL de l’accompagnant scolaire, de la maternelle au lycée. • Possibilité de participer à la formation initiale et continue des AESH en repérant des besoins spécifiques ou en apportant un témoignage d’expérience. • Rédiger régulièrement un compte rendu des différentes interventions. |
| <p>COMPETENCES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être à l’écoute et savoir faire preuve de communication et d’empathie • Être en capacité de prendre de la distance face aux problématiques de l’accompagnement • Analyser et partager sa pratique professionnelle • Rédiger des comptes rendus factuels, qualité d’expression écrite • Travailler en équipe • Être disponible et faire preuve de dynamisme et d’esprit d’initiative • Savoir utiliser les outils informatiques • Faire preuve de discrétion professionnelle et de bienveillance • Respecter les valeurs du service public |
| <p>DEPLACEMENTS</p> | <p>Ce poste nécessite des déplacements fréquents sur l’ensemble des PIALS du réseau de l’AESH référent. Selon les secteurs géographiques, disposer d’un véhicule personnel est souhaitable. Les frais kilométriques sont pris en charge selon les règles en vigueur.</p> |
| <p>MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT</p> | <p>Pour candidater, vous voudrez bien transmettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un CV • Une lettre de motivation • La copie du dernier Compte Rendu d’entretien Professionnel (CREP) <p>Avant le 24 mai 2024 en postulant à l’annonce intitulée « AESH REFERENTS – BOUCHES-DU-RHÔNE (13) » présente sur le portail de recrutement de l’Education Nationale suivant : https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/</p> <p>Toute candidature incomplète ou hors délai sera écartée.</p> <p>Recrutement sur examen du dossier de candidature et entretien à la DSDEN 13 entre le 17 et le 28 juin 2024.</p> |
| <p>CONTACT</p> | <p>Pour toutes questions, veuillez-vous adresser à :</p> <p>Secteur Marseille : Mme Cathy SCIARRA : ce.dpne13-affectationm2@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Secteur Hors Marseille : Mme Mathilde DELAUAUD-RAINIERI : ce.dpne13-affectationhm2@ac-aix-marseille.fr</p> |